

**Bureau de la Commission médicale
d'établissement (CME)
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)**

Réunion du mercredi 26 novembre 2014
16h30-19h30, salle des instances (Victoria)

Présents bureau de la CME

P ^r Thierry	BÉGUÉ	P ^r Jacques	DURANTEAU
Dr Guy	BENOÎT	D ^r Alain	FAYE
P ^r Catherine	BOILEAU	P ^r Noël	GARABÉDIAN
P ^r Loïc	CAPRON	D ^r Anne	GERVAIS
P ^r Pierre	CARLI	D ^r Olivier	HENRY
P ^r Béatrice	CRICKX	P ^r Paul	LEGMANN
D ^r Nicolas	DANTCHEV	P ^r Philippe	MENASCHÉ
P ^r Marc	DELPECH	P ^r Christian	RICHARD
D ^r Michel	DRU	P ^r Michel	ZERAH

Présents DOMU (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

M ^{me} Sylvia	BRETON	M ^{me} Gwen	PICHON-NAUDÉ
D ^r Dominique	BRUN-NEY	M ^{me} Isabelle	PLANTEC
M ^{me} Pauline	MAISANI	M ^{me} Christine	WELTY
M ^{me} Hélène	OPPETIT		

Invités

M ^{me} Laure	BÉDIER	P ^r Bernard	GRANGER
P ^r Pierre	DENYS	M ^{me} Bénédicte	ISABEY
M ^{me} Marie-Noëlle	DESPLANCHES	M ^{me} Catherine	RAVIER

Actualités de la CME (P^r Loïc CAPRON)

- Pour clore le cycle des 17 conférences stratégiques des groupes hospitaliers et des entités non rattachées à un GH, qui se sont déroulées du 1^{er} octobre au 3 novembre derniers, la journée du 24 novembre a été consacrée à une synthèse, dite Conférence des conférences, à l'hôpital Necker. Le [programme](#) et l'ensemble des présentations ([1^{ère} partie](#), [2^e partie](#), [3^e partie](#), [4^e partie](#)), ainsi que le [discours de clôture](#) du directeur général sont disponibles sur le site de la CME. Ce sont les premiers jalons posés pour mettre en œuvre le plan stratégique 2015-2019 de l'AP-HP. L'esprit général est celui de l'efficacité par les réorganisations, notamment les regroupements d'activité similaires à l'intérieur, mais aussi entre les GH. La DOMU, en accord avec le président de la CME, a annoncé le lancement de plusieurs [groupes de travail](#) sur diverses activités requérant une réflexion d'organisation globale.
- Le D^r Bernard JOMIER, adjoint à la mairie de Paris chargé de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP, et vice-président du conseil de surveillance de l'AP-HP, s'est exprimé sur deux sujets qui concernent nos hôpitaux.
 - Dans la dépêche que l'agence APM a diffusée le 24 novembre, le D^r JOMIER annonce que la mairie propose de reprendre près de la moitié de la surface de l'Hôtel-Dieu pour la transformer en logements pour étudiants et en logements sociaux. Pour la partie hospitalière du projet, il s'est dit favorable : au retour des malades en ambulance aux urgences de l'hôpital dès 2015, après qu'un système fiable de tri préhospitalier aura été mis en place ; à une activité de psychiatrie ; à des lits de soins pour des personnes sans domicile fixe ; et à une offre de soins ambulatoire.
 - Dans la dépêche que l'agence APM a diffusée le 25 novembre, le D^r JOMIER annonce que la mairie de Paris refuse le regroupement sur un seul site de toutes les activités de l'AP-HP implantées au nord de la capitale, et donc la fermeture des hôpitaux Bichat et Beaujon, car « cela ne correspond plus ni à la demande de la population et aux besoins de santé, ni à la nécessité d'un regroupement en pôles d'excellence. [...] Fermer Bichat, fermer Beaujon, pour faire un seul site, c'est non ! » Le D^r JOMIER a confirmé cette position lors d'un déjeuner avec des représentants de la CME (D^{rs} GERVAIS et FAYE, P^{rs} RICHARD et CAPRON) ; et de nouveau lors de la réunion qui s'est tenue à l'Agence régionale de santé

(ARS) le 27 novembre, en présence de MM. Claude ÉVIN et Martin HIRSCH, du doyen Benoît SCHLEMMER, de la vice-présidente et du président de la CME, et des directeur et président de CME du GH. À ces deux occasions le président de la CME a manifesté clairement son opposition à ce point de vue : nous concevons un projet de réunion de Bichat et Beaujon, sans refuser de réfléchir aussi aux compléments d'offre de soins qui pourraient être nécessaires pour répondre aux besoins des habitants du nord de Paris (mais qu'il est bien difficile d'évaluer avec plus de dix ans d'anticipation) ; l'ancien hôpital Bichat (dit aussi Claude-Bernard) serait a priori destiné à devenir un hôpital gériatrique. Le [communiqué de presse](#) publié conjointement le 2 décembre 2014 par l'ARS, la mairie de Paris et l'AP-HP montre que cette réunion a permis d'arriver à un consensus qui lève tout doute sur l'opportunité de créer un nouvel hôpital réunissant Bichat et Beaujon, tout en maintenant une offre de soins adaptée aux besoins des bassins de population aujourd'hui desservis par ces deux hôpitaux.

- Le groupe de travail de la CME sur le projet de l'Hôtel-Dieu s'est réuni pour la première fois le 21 novembre. La direction économique, des finances, des investissements et du patrimoine (DÉFIP) a présenté un projet architectural qui couperait l'hôpital en deux parties : la première (aile A à l'ouest) restant seule hospitalière et universitaire ; la seconde (aile B à l'est) non hospitalière étant vouée au logement. Le groupe se réunira encore huit fois avant de rendre ses conclusions, attendues en avril 2015. Dès sa prochaine réunion (3 décembre), en présence des P^{rs} Jean-Yves FAGON et Pierre LOMBRIL, il commencera à échanger avec celles et ceux qui ont jusqu'ici travaillé sur le projet de l'Hôtel-Dieu. À mesure qu'ils auront été validés par le groupe, les comptes rendus des réunions seront mis à la disposition exclusive des membres de la CME.
- Le surlendemain de ce bureau, le vendredi 28 novembre, la mort brutale de notre collègue Guy SEBAG, membre de la CME, chef de pôle et chef du service d'imagerie du GH Robert-Debré, nous a frappés de stupeur et plongés dans une profonde tristesse. Un hommage lui sera rendu au début de la prochaine réunion de la CME.

Ordre du jour de la CME du 9 décembre 2014

La CME du 9 décembre aura lieu exceptionnellement dans l'amphithéâtre du bâtiment Jean-Dausset à Cochin.

Hommage de la CME à la mémoire du P^r Guy SEBAG

Informations émanant du président de la CME (P^r Loïc CAPRON)

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

Rapport du groupe de travail Médecine physique et réadaptation (MPR, P^r Alain YELNIK)

Les besoins en MPR augmentent. Il faut adapter nos capacités d'accueil et organiser les filières de prise en charge ; et ce dans un contexte de forte concurrence privée et de relative pénurie médicale dans cette spécialité. En **dix minutes**, le P^r YELNIK présentera les enjeux et projets de la discipline (hors SSR).

Premier aval des urgences à l'AP-HP : expérience d'une cellule de gestion des lits mise en place dans le pôle de chirurgie de la Pitié-Salpêtrière (M^{mes} Bénédicte ISABEY et Françoise AUBIER, P^r Fabrice MÉNÉGAUX)

Le pôle de chirurgie de la Pitié-Salpêtrière, dirigé par le P^r MÉNÉGAUX, a ouvert une cellule de gestion des lits en octobre 2013. Lors de sa réunion du 1^{er} décembre, le groupe *Premier aval des urgences* mis en place par le président de la CME en février 2013 a pris connaissance du bilan à un an de cette expérience. Elle a permis de faire diminuer fortement les déprogrammations, les transferts et les durées de séjour, et 91 % des demandes de lit des urgences sont satisfaites dans la journée (100 % dans les 24 heures). Autre effet positif : l'aval est devenu une mission de l'ensemble des chirurgiens du pôle. M^{mes} ISABEY (direction du pilotage de la transformation, DPT) et AUBIER (cadre paramédicale du pôle) et le P^r MÉNÉGAUX (chef de pôle) présenteront cette expérience en **dix minutes**.

Plan stratégique 2015-2019 de l'AP-HP : avis sur le projet social et professionnel (M. Emmanuel RAISON, M^{me} Christine WELTY)

Le [projet social et professionnel](#) détaille cinq orientations qui seront déclinées en plans annuels d'actions dans les GH. Elles concernent les parcours professionnels, le management, la santé au travail, la politique sociale, la gestion des emplois et compétences. La CME s'intéresse régulièrement à ces sujets ([encadrement](#), [baromètre social](#), [médecine du travail](#), [prestations sociales](#), [risques psychosociaux](#), etc.). Pour prendre en compte les spécificités des praticiens, la sous-commission *Vie hospitalière* (s-CVH) a rédigé en mai une [contribution](#) dont les éléments sont repris dans le plan (v. pages 15, 21, 29 et 41). En **dix minutes**, M. Emmanuel RAISON (adjoint au directeur des ressources humaines) et M^{me} Christine WELTY présenteront ce projet sur lequel la CME doit voter.

Plan stratégique 2015-2019 de l'AP-HP : avis sur le projet Gestion des risques et qualité

(M^{me} Amélie VERDIER)

Élaboré en relation étroite avec la cellule *Qualité et sécurité des soins et conditions d'accueil et de prise en charge des usagers* (QSS & CAPCU), le [projet Gestion des risques et qualité](#) s'inscrit dans la continuité du [programme d'action](#) de la CME pour l'amélioration de la QSS & CAPCU. À visée plus large, il englobe l'ensemble des risques courus par l'AP-HP (y compris les risques incendie, financiers, juridiques ou professionnels). Il se traduit par un plan d'actions assorti d'indicateurs de suivi, qui sera décliné dans les GH, et constituera une aide à la certification. M^{me} VERDIER présentera en **cinq minutes** ce projet sur lequel la CME doit voter.

Projet médical 2015-2019 de l'AP-HP : projet Psychiatrie (P^r Frédéric LIMOSIN)

En **dix minutes**, le P^r LIMOSIN, président de la collégiale des psychiatres des hôpitaux de Paris, présentera les priorités de ce projet : plateforme d'information sur l'offre de soins psychiatriques de l'AP-HP, centres renforcés d'accueil des urgences psychiatriques (CRUP), dispositifs de soins partagés (DSP) entre psychiatrie et médecine générale, renforcement de la pédopsychiatrie, liens avec la communauté hospitalière de territoire de Paris (CHT 75) qui regroupe les établissements hospitaliers gérant les secteurs de psychiatrie adulte parisiens. M^{me} CHEVRIER présentera les travaux de sa direction sur la dotation annuelle de financement (DAF) pour la psychiatrie lors d'une séance ultérieure.

Avis sur les statuts de la fondation de l'AP-HP pour la recherche (M^{me} Laure BÉDIER, P^r Philippe RUSZKIEWSKI) et information sur la création d'un fonds de dotation de l'AP-HP (M^{me} Laure BÉDIER)

L'article 20 de la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) du 21 juillet 2009 a ouvert aux établissements hospitaliers la possibilité de créer des fondations hospitalières. Le plan stratégique 2015-2019 prévoit la création d'une fondation à l'AP-HP pour soutenir la recherche, mais il fallait attendre le [décret](#) d'application. Il a paru le 21 août dernier et la direction générale souhaite créer rapidement cette nouvelle structure juridique comme substitut aux actuelles associations de service. Elle souhaite aussi créer un fonds de dotation de l'AP-HP pour recevoir des dons privés destinés à améliorer la vie quotidienne des patients. M^{me} BÉDIER présentera ces deux projets en **cinq minutes**. La CME doit donner son avis sur les statuts de la fondation avant la délibération du conseil de surveillance du 11 décembre. La sous-commission *Recherche* travaillera ensuite sur le positionnement de la fondation, c'est-à-dire sur ce que l'AP-HP souhaite en faire, en lien avec le P^r Bertrand FONTAINE, vice-président *Recherche* du directoire. Il faudra notamment bien clarifier les rôles respectifs de la fondation et du département de la recherche clinique et du développement (DRCD).

Concertation sur la révision 2015 des effectifs de praticiens hospitaliers (P^r Thierry BÉGUÉ, M^{me} Hélène OPPETIT)

La CME examinera (**en une heure**) le classement des demandes qu'ont successivement préparé les groupes hospitaliers, le groupe restreint de la CME et son bureau élargi (bureau et sous-commission *Temps et effectifs médicaux*) ; une vingtaine de demandes sur 462 restent en balance entre un classement A (soutien) ou C (rejet). La liste ainsi établie sera transmise au directeur général. Lors de sa séance du 13 janvier, la CME votera sur la liste arrêtée par le directeur général avant sa transmission à l'ARS.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **17 décembre 2014**.

Loïc CAPRON, le 2 décembre 2014